

# CURATIO®

## Fongicide contre mycose des arbres

**Autorisation de mise sur le marché et utilisation pour une durée de 120 jours d'après l'article 53 du règlement (CE) n° 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.**

**Substance active :** 380 g polysulfure de calcium/l (290 g/kg) type de formulation: dc (concentré dispersable)

### Bien agiter avant usage

Conserver à l'abri du gel

**Autres mentions:** La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans les situations où le risque de dégâts est faible ou lors de l'utilisation de produits en mélange. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du délai avant récolte.

**SPo:** Après le traitement, ne réintroduisez les parcelles/surfaces qu'après séchage du liquide de pulvérisation.

**SP1:** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**SPe3:** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures de réduction du risque).

**SPe3:** Pour protéger les arthropodes/insectes non-ciblés appliquer obligatoirement un pourcentage minimum de réduction de la dérive (voir mesures de réduction du risque)

**SPe8:** Dangereux pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison de la culture. Ne pas utiliser en zone de butinage. Le produit doit être appliqué tôt le matin ou tard le soir. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.

**Mode d'action :** CURATIO est un fongicide de contact avec effets préventifs et curatifs pour la lutte contre diverses maladies d'origine fongique. La réaction alcaline de CURATIO entraîne la saponification des lipides dans la cellule fongique et accroît la perméabilité pour une meilleure absorption de la substance active. La substance active interfère avec les cycles métaboliques comme celui de l'acide citrique de la cellule fongique. Après séchage, CURATIO forme une couche de contact de protection de soufre élémentaire sur la surface de la plante. Pour une bonne efficacité du traitement, il est nécessaire de recouvrir complètement la surface de la plante.

### Usages, doses d'emploi et conditions particulières d'application:

A traiter	Pommiers	Poiriers
Pour lutter contre:	Tavelure du pommier ( <i>Venturia inaequalis</i> )	Tavelure du poirier ( <i>Venturia pirina</i> )
Délai avant récolte:	30 jours	30 jours
Dose/concentration:	8.75 l/ha de haie, 1-10 applications à intervalle de 1 jour	8.75 l/ha de haie, 1-10 applications à intervalle de 1 jour
Zone tampon :	3 m avec technique réduisant la dérive de min. 99%	3 m avec technique réduisant la dérive de min. 99%

### EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENTS

L'emballage devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fosses avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après application, il faut s'efforcer de calculer au mieux la quantité à appliquer en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

### CONSEILS DE PREMIERS SECOURS

Général: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement le numéro d'urgence 112.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Pour informations complémentaires, contacter le Centre Antipoisons 070 245 245

**Substance active :** 380 g polysulfure de calcium /L (290 g/kg)

#### MENTION DE DANGER:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation

pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### CONSEILS DE PRUDENCE:

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301 + P311 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

CENTRE ANTIPOISONS: 070/245 245

**Fabricant :** Polisenio s.r.l. - Via S.Andrea, 12 – 48022 Lugo (RA) - Italie

**Détenteur d'homologation:** Biofa GmbH, Rudolf-Diesel-Straße 2, D-72525 Münsingen, Allemagne  
Téléphone: +49(0) 7381 9354 0, www.biofa-profi.de

**Distributeur:** Andermatt Nederland bv, Prins Mauritslaan 15, 3956 TZ Leersum, Nederland



Attention

**GARANTIE:** Le fabricant / vendeur/ détenteur de l'agrégation garantit exclusivement que le produit livré satisfait aux normes de qualité en vigueur. Le fabricant / vendeur/ détenteur de l'agrégation n'est responsable ni des résultats obtenus ni de dégâts de quelque nature qu'il soit qui découleraient du stockage, du transport ou de l'application du produit.



Contenu  
**20 L**